

Image not found or type unknown



## Contribution à la charge du mariage

Par **Natasha97**, le **12/04/2019** à **14:07**

Bonjour

Je suis séparée depuis plus de cinq ans..mon mari change de maîtresse tous les 6 mois !!  
Cependant il me doit pour moi une contribution à la charge du mariage qu'il ne paie pas  
malgré jugement et condamnation à de la prison !! J'ai 3 ou 4 jugements. Est ce la caf peu  
assumer ce paiement mensuel de 200 euros revalorisés depuis 2006...et les arrières. Merci